

in, qui a acquis une
eau sur le...
gite avec le Président
ndra notamment pour
revisionnement, fabri-
et sera chargé à part
verra confier progres-
siale et participera aux
À un candidat de tout
ne large expérience du
site est basé dans une
anca, sera liée à l'expé-
données au cours d'un
Réf. A/2812DM

140.000 F

cur de la métallurgie,
cherche pour son usine
relations Sociales. Ren-
at général de la société,
ibles d'améliorer et de
utre l'animation d'une
annel, il jouera un rôle
tr toutes les actions de
poste ne peut convenir
merce ou de gestion et
e expérience d'environ
personnel, notamment
roduction. La rémuné-
pétence atteint. Ecrire
Réf. A/2789DM

Sud-Ouest

e en Europe et dont les
un Médecin chargé des
ca en très étroite liaison
nouvelles molécules. Il
phase IV) sur des molé-
adrats à un jeune méde-
i que des facilités sur le
cinétique ou pharmaco-
réussit d'un an ou de
soratoire. La rémunéra-
poste, évolutif pour un
t de la France. Ecrire à
Réf. A/2432M

100.000 F

it à un puissant groupe
e Personnel. Secondant
rgé des relations indus-
triales des réunions du
cales. Il se verra égale-
le les salaires, les classi-
fômé de l'enseignement
quis une première expé-
tationale. La pratique
meille de départ pourra
ste comporte de réelles
Réf. A/4457M

ndidats.

ckholm - Strasbourg - Zurich

Iran

Le ministère de la défense n'est plus autorisé à employer du personnel américain

Le Conseil de la révolution — la plus haute instance de la République iranienne — a pris diverses mesures au cours du week-end qui pourraient avoir, à terme, d'importantes répercussions. Par un décret adopté le samedi 15 septembre, le Conseil a abrogé une loi qui autorisait le ministre de la défense à employer du personnel militaire américain. Cette décision va à l'encontre des vœux d'un certain nombre d'officiers qui souhaitent reconstituer l'armée avec l'aide des Etats-Unis.

Passant outre aux protestations du premier ministre, M. Bazargan, le Conseil de la révolution a, d'autre part, adopté dimanche un décret-loi prévoyant une épuration radicale de l'administration iranienne. Ce décret prévoit l'exclusion de l'administration « de tous les fonctionnaires ayant collaboré avec les services policiers de la SAVAK, des incapables et des corrompus ». En outre, les fonctionnaires en retraite, convaincus d'être des « anciens agents de la SAVAK », seront privés de leurs pensions.

Les épurations en cours dans les universités suscitent un profond malaise. Dans la seule université de Téhéran, qui doit rouvrir ses portes le 24 septembre, quelque 175 étudiants et professeurs « corrompus » ont été expulsés depuis le début de ce mois. Le Conseil de la révolution, qui préside à ces épurations, a décidé, dimanche, que toutes les écoles privées seront désormais placées sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale. La mesure serait appliquée pendant une année à titre d'expérience. Les deux écoles françaises de Téhéran pourront continuer leur enseignement, mais il leur est interdit d'admettre de nouveaux élèves de nationalité iranienne.

Les attaques contre M. Bazargan

De vives polémiques se sont déroulées dimanche à Téhéran, à l'occasion du premier séminaire économique tenu depuis la révolution. En présence de plusieurs membres du gouvernement et de dignitaires du clergé, M. Mehdi Bazargan, répondant à ses détracteurs, s'est élevé contre ceux qui « cherchent à déraciner les institutions existantes dans le pays ». Il a notamment dénoncé « les éléments hostiles à la propriété privée ».

Le premier ministre est l'objet depuis quelques jours d'attaques, apparemment concertées, de la part de personnalités qui se réclament de l'imam Khomeiny, et dont certaines exigent sa démission. C'est le cas de M. Abdel Hassan Bani Sadr, membre du Conseil de la révolution,

qui, au cours de ce séminaire économique, a déclaré qu'il fallait « déraciner le gouvernement Bazargan, pour le remplacer par une équipe vraiment révolutionnaire ». Il a accusé le ministre Bazargan non seulement d'être incompetent mais de chercher, en fait, à « préserver les structures du régime déchu ». L'ayatollah Beheschî, vice-président de la Constituante et chef du parti républicain islamique, a accusé avec ses véhémences M. Bazargan de ne pas appliquer les décisions prises par le Conseil de la révolution.

Tout aussi hostile au gouvernement, l'ayatollah Azari Qomi, procureur général de la révolution à Téhéran, a démissionné dimanche de ses fonctions. Il entendrait ainsi protester contre l'interdiction faite aux parquets et aux tribunaux islamiques de s'ingérer dans les affaires gouvernementales. L'ayatollah Qomi, dans une interview à la presse, a rejeté les qualificatifs de « réactionnaire » et de « conservateur » lancés par le premier ministre contre certains membres du clergé iranien.

Au Kurdistan, les Peshmergas (guérilleros) paraissent avoir repris leurs opérations contre les forces de l'ordre. En effet, le radio nationale a annoncé, dimanche, que des rebelles kurdes avaient encerclé et attaqué à la grenade samedi soir un poste de miliciens islamiques à Baneh, près de la frontière irakienne. Un milicien a été tué et quatre autres blessés. Selon les autorités, trois autres miliciens ainsi que quatre médecins et infirmières ont été pris en otages la semaine dernière par des membres du parti démocratique kurde : les trois miliciens auraient été, peu après, décapités.

Le procureur de la révolution, dans la province du Sistan-Balouchistan, a pour sa part lancé un cri d'alarme concernant l'agitation qui règne dans cette province. Il affirme que des « ténésaux » et des « agents de la SAVAK » avaient rejoint l'opposition de gauche pour faire régner l'insécurité sous le couvert d'un « Front de libération du Balouchistan ». Le procureur de la révolution exige du gouvernement qu'il s'attaque « une fois pour toutes » au problème de la misère qui règne dans la province. — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

● **Mise au point.** — La société nationale iranienne des pétroles (NIOC) nous fait savoir que, contrairement à des informations d'agences dont nous sommes fait écho (Le Monde du 23 août), aucune grève du personnel ou baisse de la production ne s'est produite dans la province pétrolière du Khouzistan. D'autre part, ajoute le NIOC, l'ayatollah Eshraghi s'est rendu dans la province sur la demande de M. Hossen Nazih, président de la société.

de R. Hawa-Tawil

Le sous-titre, *Une femme de Palestine*, résume un destin marqué par une double malédiction : cette bourgeoise de milieu aisé et cultivé, née à Acre, n'a cessé, en effet, de ressentir avec la même révolte fougueuse la condition de la femme en éternelle tutelle dans le monde arabe et la situation de son pays natal puis de la Cisjordanie occupée où elle vit aujourd'hui.

C'est le combat contre ce double asservissement que Raymonda Hawa-Tawil décrit dans ce témoignage. Elle raconte avec une sincérité émouvante comment la petite fille traumatisée par l'exil et par le « scandaleux » divorce d'une mère qui déjà bravait les tabous, est devenue, en passant par un mariage de convenances, la personnification de la « rebelle » donnant de la tabatière aux autorités israéliennes d'occupation et faisant de sa maison de Naplouse, où une assignation à résidence lui donna les loisirs d'écrire, une précieuse escale obligée pour les journalistes étrangers.

Ne prétendant pas à l'analyse politique ou à la révélation de faits inconnus, l'auteur apporte pourtant une contribution capitale à la compréhension de la situation dans ce qui fut la Palestine. Etrangère à tout fanatisme, horrifiée par la violence, elle a, de par son éducation avec de jeunes Israéliennes, sa connaissance de l'hébreu, ses sympathies dans le camp libéral à Jérusalem, acquis une familiarité avec l'« ennemi » qui lui interdit tout simplisme et lui a d'ailleurs valu de faire souvent scandale parmi les siens. Du même coup, elle donne à l'affrontement entre deux peuples toute sa complexité psychologique — et sa véritable dimension humaine. Au-delà de l'arrogance, de la brutalité et du mépris dont elle montre de bouleversants exemples qui marquent, comme toute occupation militaire étrangère, celle de la Cisjordanie, Raymonda Hawa-Tawil, Palestinienne totalement fidèle à son peuple, maintient les chances d'un dialogue le jour où il aura retrouvé ses droits. Elle lui cite le père fondateur du sionisme, Theodore Herzl : « Si vous le désirez, ce ne sera pas une simple table. » — P.-J. F.

★ Editions du Seuil. Collection « Traversée du siècle », 234 pages.

● **La situation des Arméniens au Liban.** — Mgr Serobé Manoukian, délégué pour l'Europe du Catholicoat des Arméniens et archevêque des Arméniens de Paris, a adressé au président Sarkis un message dans lequel il exprime son « émotion et son indignation » concernant les récentes « agressions » commises contre les Arméniens du Liban. Mgr Manoukian ajoute : « Au nom de la communauté arménienne, nous vous adressons un pressant appel pour prendre toutes mesures pour la sauvegarde des vies, des biens et des institutions des Arméniens du Liban. »